Découverte en étoile du Queyras en raquette a neige
Du 10/01/22 au 14/01/22

Grands espaces de neige vierge, forêts de mélèzes lumineuses, petits hameaux d'alpage hors du temps et ensoleillement exceptionnel : c'est le Queyras en hiver, un petit paradis pour le randonneur en raquette !
Basés dans la vallée d'Arvieux dans un gîte confortable et sympathique nous irons à la découverte des quatre vallées du Queyras au caractère bien différent. Nous y croiserons de petits lacs d'altitude, de vastes alpages, des sommets rochers et d'autres plus arrondis. Chaque randonnée sera bien sûr l'occasion d'aller à la rencontre de la flore - oui même en hiver !- et de la faune dont on devine la présence aux innombrables traces qu'elle laisse de son passage sans oublier le patrimoine humain, très riche, de ce coin de montagne qui paraît parfois bien être un bout du monde...

- Niveau : Niveau Évolution
- Massif : Queyras
- 5 jours
- 6 - 10 personnes (reste places)
-

Tarifs : à partir de 590,00 €

Déroulement du séjour

JOUR 1 : CRÊTE DE CATINAT ET LAC DE SOULIERS

Après un court transfert depuis la gare de Guillestre-Montdauphin nous rejoindrons la vallée d'Arvieux pour une première randonnée d'échauffement. Au départ d'un petit hameau de montagne nous rejoindrons à travers les anciennes terrasses de culture le lac de Souliers. Depuis le lac nous monterons tranquillement à travers le mélèzin pour atteindre la crête de Catinat d'ou nous pourrons voir le célèbre Mont Viso ! Descente ludique jusqu'à la voiture et transfert à Arvieux où nous nous installerons au gîte pour la semaine.
D+ : 400m D- : 400m, 4h30 de marche

JOUR 2 : LA CROIX DE CURLET

C'est à travers un beau mélézin ouvert que nous gravirons le sommet de Curlet dans la vallée de l'Aigue Blanche. D'en haut, sur une belle crête arrondie, la vue est superbe sur le village de St Véran en contrebas et au loin, les sommets alentour.
D+ : 500m D- : 500m, 5h de marche

JOUR 3 : CHALETS DE LA MÉDILLE

Nouvelle journée, nouvelle vallée ! C'est aujourd'hui dans la vallée du Haut Guil que nous irons profiter de la fameuse poudreuse du Queyras. Au départ de l'Echalp, dernier hameau au bout de la route, nous rejoindrons le

replat de la Médille d'ou nous profiterons d'une vue superbe sur le Mont Viso tout proche. Comme partout dans le massif, la faune est omniprésente et nous aurons peut être l'occasion d'observer chamois ou bouquetins profitant du soleil sur les crêtes rocheuses environnantes.
D+ : 350m D- : 350m, 4h de marche

JOUR 4 : CHALETS DE CLAPEYTO

Au fond de la vallée d'Arvieux se niche un petit bijou pour le randonneur en raquette. Une jolie montée dans le mélézin nous permettra de rejoindre un premier vallon suspendu qui débouche sur les grands alpages de Clapeyto, vastes espaces dénudés ou résistent vaillamment d'anciens chalets d'estive en mélèze rougis par le temps. Paysage de carte postale à l'ambiance intemporelle et descente ludique au programme !
D+ :500 m D- : 500m, 5h00 de marche

JOUR 5 : LE LAC MIROIR ET LE LAC DE ROUITES

Une fois n'est pas coutume, nous profiterons des remontées mécaniques de la petite station de Ceillac pour aller découvrir deux joyaux du massifs du Queyras : le lac Miroir et le lac des Rouites. Au pied de la Font Sancte, plus haut sommet du massif, ces deux petits lacs sont nichés au dessus de la forêt dans de petits vallons perchés. Ambiance haute montagne et dépaysement garantis !
Transfert à la gare de Guillestre Mont-Dauphin en fin de journée.
D+ : 450m D- : 450m , 5h00 de marche

Séparation à la gare SNCF de Guillestre-Montdauphin à 17h30

NB : Le programme est donné à titre indicatif. **Le guide reste seul juge du programme qu'il peut modifier à tout instant**, pour des raisons de sécurité ou en fonction des conditions météorologiques, ou bien par rapport au niveau physique et technique des randonneurs. Les indications pour les temps de montée et d'étapes sont données à titre indicatif.

Un pied devant l'autre...mais pas que !

La randonnée en raquette, c'est bien sûr la marche à pied mais c'est aussi la découverte des territoires parcourus : les paysages et panoramas parfois grandioses mais aussi l'histoire locale, le patrimoine, la faune, la flore (même en hiver !) C'est le métier de l'Accompagnateur en Montagne, spécialiste de sa région et passionné, de transmettre ses connaissances et son expérience du terrain. A une époque ou plus que jamais la montagne devient un décor pour activités récréatives nous prendrons le temps d'aller à la rencontre de ces milieux fragiles pour comprendre les enjeux qui les traversent.

Nombre de participants

Nos séjours sont limités à 8 participants maximum. Un petit groupe est toujours plus souple et plus convivial, deux qualités importantes en montagne !
Ce séjour est soumis à un nombre minimal de 4 participants, vous serez avisés au plus tard 7 jours avant le départ en cas d'annulation. Dans la mesure du possible une solution de remplacement vous sera proposée.

Matériel à prévoir

Mise à disposition des raquettes de randonnée à neige ou vous pouvez apporter vos raquettes perso.

Possibilité de location du matériel suivi d'un*, vous trouverez un tableau récapitulatif des tarifs de location dans la fiche d'inscription.

La tête

- Lunettes de soleil protection classe 4
- Bonnet chaud et casquette
- Tour de cou
- Crème solaire « écran total »
- Stick à lèvre

Le corps

- Sous-vêtements chauds
- Polaire ou soft shell
- Veste type gore tex* protégeant contre la neige et le vent
- Pantalon léger pour le soir

Les jambes

- Un pantalon adapté à la marche en montagne, il doit être déperlant et coupe vent, pas trop chaud (type pantalon de course en montagne. Pas de salopette ou de pantalon de ski (mal adapté à la marche et trop chaud).
- **Vous pouvez aussi opter pour la formule collant sous un pantalon gore tex***

Les pieds

- Des chaussures de randonnées adaptées à la marche en milieu hivernal . Elles doivent avoir une tige haute, être étanches dans la neige et suffisamment thermiques pour vous protéger du froid
- **ou chaussures type alpi *** pour une semelle plus rigide et plus de confort de tenue des chevilles
  Pas de chaussures type « après-ski » (trop souples pour la raquette)
- Une paire de guêtres * de bonne qualité et de bonnes chaussettes d'hiver.

Les mains

- Deux paires de gants et de sous-gants et/ou de moufles

La nuit

- Un drap de couchage type sac à viande pour les nuits en gîte et refuge (obligatoire)
- Petit nécessaire de toilette
- Boules Quies

Le sac

- Un sac à dos* montagne d'environ 35/40 litres
- Une gourde ou poche à eau pour une contenance minimale de 1L
- Un thermos d'une contenance minimale de 0,50L
- Une boite plastique pour transporter le pique-nique et manger dedans. Petits couverts
- Petite pharmacie adaptée à vos besoins personnels, contenant entre autres de l'élastoplaste et des pansements double peau pour d'éventuelles ampoules

Divers

- Petit couteau
- Appareil photo

Cette liste n’est pas exhaustive et reste à compléter par vos soins.

COVID-19 : mesures exceptionnelles

Adaptation et contraintes Covid :

Compte-tenu des mesures sanitaires édictées pour lutter contre la propagation du virus, des modifications sont susceptibles d’être apportées aux conditions d’hébergement et de restauration prévues au cours de nos séjours pour la saison 2021. Les séjours en itinérance sont ainsi susceptibles d’être transformé en séjour en étoile dans le cas où certains refuges seraient contraints de rester fermés. Dans ce cas, nous vous avertirons dès que possible des changements occasionnés.

Annulation et Covid :

Si nous (ROC ECRINS) sommes contraints d’annuler un séjour du fait d’événements exceptionnels et inévitables qui empêcheraient le bon déroulement du séjour (confinement…), nous vous proposerons un avoir du montant des sommes que vous auriez versé, ou bien un remboursement des sommes payées, sans dédommagement supplémentaire (articles L.211-14 et R.211-10 du Code du tourisme) ;
Dans le cas d’une annulation de votre part d’une réservation sur un séjour dont le départ est maintenu, les retenues prévues par nos conditions de vente s’appliquent. Attention, les circonstances personnelles du voyageur (raison professionnelle, maladie…) ne permettent pas d’invoquer l’annulation sans frais au titre des circonstances dites « exceptionnelles et inévitables ».

Encadrement

Vous serez encadrés par un **Accompagnateur en Montagne diplômé du Brevet d’État d’Éducateur Sportif d’Alpinisme**, exceptés les séjours comportant de la randonnée glaciaire qui sont encadrés par un Guide de Haute Montagne. Il sera équipé suivant le massif, d’une radio VHF reliée au standard des secours, d’un téléphone satellitaire ou d’un téléphone cellulaire. Il aura également une trousse de premiers secours.

Assurances

Tout participant à un stage ROC ÉCRINS doit être titulaire d’une responsabilité civile individuelle. En tant qu’organisateur de voyages nous possédons notre propre assurance responsabilité civile professionnelle. Pour pouvoir participer à l’un de nos stages, il est impératif que vous soyez couvert (frais de secours et de rapatriement) en cas d’incident ou d’accident survenant au cours de ce stage. Il vous appartient de bien vérifier les garanties proposées par votre contrat d’assurance personnel. Si vous ne possédez pas déjà une telle assurance, vous pouvez souscrire au contrat d’EUROP ASSISTANCE spécialement adapté à nos activités, lors de votre inscription. Le montant de l’assurance « ASSISTANCE » couvrant le rapatriement, les frais de secours et de recherche, représente 2,3% du prix du séjour. L’assurance « ANNULATION » couvrant l’annulation et la perte de bagages, représente 3,7 % du séjour.
Si vous achetez les deux assurances, vous serez également couvert en interruption de séjour. Attention, l’assurance annulation ne peut être souscrite que le jour de votre inscription.

Hébergement

Hébergement en gîte-hôtel confortable dans une vallée au calme. Chambre de 4 à 6 personnes, couettes fournies.

Cuisine maison et produits locaux. Pique-nique le midi.

Transport et Bilan Carbone

Les transports depuis le lieu de rendez-vous jusqu'au départ des ascensions et aux hébergements seront assurés avec notre véhicule ROC ÉCRINS (sous réserve de disponibilité). Dans le cas où celui-ci ne serait pas disponible ou insuffisant, l'encadrant pourra proposer sa voiture et pour celles et ceux venant en voiture nous pourrons être amenés à vous demander d'utiliser votre véhicule.
NB : Prévoyez des équipements adaptés à votre véhicule (pneus neige ou chaînes à neige), obligatoires sur certains axes routiers utilisés lors de votre séjour.

Rendez-vous

Heure du rendez-vous:

8:30

à la gare SNCF de Guillestre-Montdauphin à 8h30 ou à Arvieux à 9h15.

Prix

tous les tarifs

nbe participants	prix par personne
6	625,00 €
7	625,00 €
8	625,00 €
9	590,00 €
10	590,00 €

Le prix comprend:

- L'encadrement par un Accompagnateur en Montagne diplômé d'État. La prise en charge de ses repas et nuitées
- L'hébergement (et la réservation) en gîte, en refuges de montagne, en pension complète (pique-nique le midi)
- Le matériel : raquettes et bâtons

Le prix ne comprend pas:

- Vos vivres de courses
- Les frais à caractère personnel : boissons, apéro....
- Les assurances responsabilité civile, rapatriement et annulation
- L' acheminement jusqu'au lieu de rendez-vous et depuis le lieu de séparation

De manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué dans la rubrique « Le prix comprend ».

Modalités d'inscription

Pour vous inscrire :

- remplissez le **formulaire de pré-inscription** en ligne
- Suite à la validation de votre inscription de notre part (places disponibles et validation par notre guide

référent), vous recevrez par email **un contrat de réservation**. Il présente le détail de votre réservation ainsi que le calendrier et les modalités de règlement.

- A réception de ce contrat, vous disposez de 4 jours pour effectuer **le règlement de l'acompte d'un montant de 30%** suivant les modalités qui y figurent.
- **L'inscription définitive n'est prise en compte qu'à réception du paiement de l'acompte.**
- **Le solde est à régler 45 jours avant la date de départ**
- Dans le cas d'une inscription à moins de 45 jours du départ, le montant total de la réservation devra être réglé à réception du contrat de réservation suivant les modalités qui y figurent.